

La Confédération des buralistes signe une convention de partenariat avec le Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

Le 2 février 2022

Philippe Coy, Président national de la Confédération des buralistes et Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises ont signé une convention de partenariat pour s'engager dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution »

Représentant 80 000 emplois, la profession s'impose comme un réseau acteur de la vie économique locale. L'exigence et la variété des activités du buraliste en font une expérience riche et formatrice pour les jeunes qui rejoignent la profession. Près de 40 % des buralistes ont déjà eu recours à un apprenti.

Pour Philippe Coy, Président national de la Confédération des buralistes, « le réseau des buralistes possède un atout majeur pour contribuer à la relance économique du pays : celui du maillage territorial. La multiplicité des activités dans nos commerces est une opportunité pour les professionnels de demain d'autant qu'aujourd'hui, les jeunes diplômés sont en quête de sens et de relations humaines pour leur vie professionnelle. »